

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 27 décembre 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

La cassure entre les tutoristes 100% valides et les «*probabilistes sacramentels*» qui mettent le salut des fidèles en danger

Nous redressons un faux schéma diffusé par un blog associé aux infiltrés de la FSSPX¹

Le CIRS a publié² le 25 septembre 2008, un article de l'abbé Scott de septembre 2007 (revue *The Angelus* de la FSSPX aux États-Unis) où ce prêtre, alors directeur du séminaire de la FSSPX en Australie, écrivait :

« il est interdit d'accepter le principe d'une ordination probablement ou vraisemblablement valide en vue de l'administration ultérieure des sacrements. Il faut avoir, à ce sujet, la plus grande certitude morale possible, comme de toute autre chose requise pour le salut éternel. »

« Les fidèles eux-mêmes comprennent ce principe, qui fait bel et bien partie du « sensus Ecclesiae », de l'esprit de l'Église. Ils ne veulent pas entendre parler de rites modernistes, libéraux, et répugnent à recevoir les sacrements de prêtres ordonnés dans ces rites, car ils ne peuvent tolérer de doute dans de telles matières. C'est pourquoi ils se tournent vers la hiérarchie pour obtenir une garantie de validité ».

Il s'agit là de la doctrine catholique tutoriste qui veut assurer 100% de validité. C'est cette même doctrine à laquelle ont eu recours Mgr Tissier en 1998 en interdisant les confirmations et les ordinations à 'Mgr' Lazo (qui avait rejoint la FSSPX), puis Avrillé en 2005, et l'abbé Portail en début 2007, l'abbé Chautard également. C'est cette doctrine que Mgr Lefebvre a suivi en ordonnant sous condition les 'prêtres' conciliaires qui rejoignaient la FSSPX. C'est cette doctrine qui a été niée par Mgr Fellay le 25 mars 2007, en prêchant le 'probabilisme sacramentel' :

« En ce qui concerne le sacerdoce (...) lorsqu'un évêque confère le sacrement du sacerdoce, même selon le nouveau rituel, en observant les prescriptions du rituel, surtout s'il est énoncé en latin, le sacrement est a priori valide. (...) il en va de même pour la consécration épiscopale »

« nous devons insister sur la probabilité de la validité d'une ordination »

¹ <http://christus.imperat.over-blog.com/archive-09-2008.html>

² http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2008/RORE_Communique-2008-09-25_Abbe_Scott-reordinations.pdf

« Les fidèles, quant à eux, devront partir du principe a priori que ces prêtres sont validement ordonnés car l'invalidité de l'ordination reste une exception. Ils devront donc considérer qu'une ordination, même moderne, est valide. »

Cette doctrine est condamnée par l'Église, comme l'a rappelé l'abbé Scott dans *The Angelus* :

« ... le pape **Innocent XI en 1679**. Ce pontife a **condamné la position** selon laquelle il serait licite, « lorsqu'on confère un sacrement, de suivre une opinion probable quant à la valeur de ce dernier, en abandonnant l'opinion sûre [...] C'est pourquoi l'on ne doit pas s'abstenir de recourir à l'opinion probable en conférant le baptême, les ordres sacerdotaux ou les ordres épiscopaux ». (**Proposition 1 condamnée et prohibée par Innocent XI**, Dz. 1151.) »

Nous invitons les **fidèles de la FSSPX à interroger leurs prêtres** sur cette question du « *probabilisme sacramental* » **qui met en péril leur propre salut éternel**, car visiblement **Mgr Fellay ne garantit plus la validité certaine des sacrements**. Les ordinations effectuées dans la FSSPX, conséquences des sacres 100% valides de 1988, sont à 100% valides. Malheureusement, en raison de la non application systématique de la doctrine du tutorisme, plusieurs intrus invalides (combien³ ? 5 ? abbé Belwood, Père G. de l'IBP, etc) sont entrés dans la FSSPX ou dans ses collaborateurs si bien que, environ 99%⁴ des prêtres sont valides et non plus 100%. Nous appelons aussi **tous les clercs** (dans la FSSPX ou ailleurs), quelles que soient leurs opinions par ailleurs, **à s'unir pour poser publiquement** cette question clé du respect de la doctrine tutoriste.

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria

© 2008 virgo-maria.org

La constellation tutoriste et la constellation probabiliste

<p>Des intrus (5?) invalides sont acceptés par Mgr Fellay</p>	<p>La constellation de la Tradition</p> <p>En rapportant le nombre de membres des communautés traditionnelles à la taille de la police, un ciel lumineux se dégage. Les plus petites polices sont celles des communautés de moins de trente membres, la plus grande est dévolue aux communautés de plus de cinq cents membres (la Fraternité Saint-Dia Y en a en réalité 1018).</p> <p>DOUTE ou CERTITUDE de NON-VALIDITE - tolérée et favorisée par Mgr Fellay</p>	<p>Blog : Le blog de Christus imperat</p> <p>Recommander ce blog</p> <p>Retour à la page d'accueil</p> <p>Catégorie : Eglise catholique FSSPX Mgr Fraternité Tradition religions</p> <p>Libre créé par des</p>
<p>Prêtres et sacrements 99 % valides</p>	<p>COMMUNAUTÉS ECCLESIA DEI</p>  <p>COMMUNAUTÉS AMIES DE LA FSSPX</p>	<p>'Prêtres' et 'sacrements' douteux ou certainement invalides</p> <p>Hérésie du « <i>probabilisme sacramental</i> » professée par Mgr Fellay (25/03/2008 donecponam)</p>
<p>Ordinations dans la FSSPX 100 % valides</p> <p>CERTITUDE de VALIDITE voulue et garantie par Mgr Lefebvre (sacres de 1988)</p>		<p>octobre 2008 (2)</p> <p>septembre 2008 (3)</p> <p>juin 2008 (4)</p> <p>mai 2008 (3)</p> <p>avril 2008 (3)</p> <p>mars 2008 (13)</p> <p>Articles récents</p> <p>La naissance de Jésus Christ</p> <p>Ennemond sorti des</p>
<p>Doctrine catholique du « <i>tutorisme sacramental</i> » professée par Mgr Tissier, les abbé Scott, Portail, Chautard, etc : ordination systématique (sous condition ou absolue) en cas de doute</p>		

³ http://www.virgo-maria.org/D-Faux-pretre/index_faux_pretres.htm

⁴ Sur la base d'un calcul de 5 intrus pour 500 prêtres de la FSSPX

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>